COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAPEURS-POMPIERS du BAS-RHIN

Cérémonie de remise de décorations de la Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers de la compagnie de Molsheim

Vendredi 9 décembre 2022 à 18 h 30
Centre d'incendie et de secours de Molsheim – 30 route de l'Écospace

La cérémonie de remise de décorations de la compagnie de Molsheim se déroulera vendredi 9 décembre 2022 à Molsheim.

De manière très solennelle, les récipiendaires se verront remettre leurs décorations par les autorités et personnalités présentes, notamment Monsieur Thierry Rogelet, Sous-préfet de Molsheim, Monsieur Michel Herr, Maire de Rosheim, Premier vice-président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours du Bas-Rhin et élu référent des compagnies de Sélestat et de Molsheim ainsi que le Commandant Marc Métivier, commandant de la compagnie de Molsheim.

46 sapeurs-pompiers et personnels administratifs et techniques seront mis à l'honneur :

- 22 médaillés d'honneur,
- 2 sapeurs-pompiers nommés au grade supérieur,
- 1 sapeur-pompier nommé à l'honorariat,
- 20 sapeurs-pompiers ayant terminé leur formation initiale recevant l'insigne du corps départemental.

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie ainsi qu'au verre de l'amitié qui sera servi à l'issue de celle-ci.

Les médailles d'honneur des sapeurs-pompiers

Le décret du 10 juillet 2017 a créé deux échelons, le bronze et le Grand'or et a supprimé l'échelon vermeil.
La médaille d'honneur est accordée aux sapeurs-pompiers professionnels et volontaires en récompense d'un dévouement constant dans l'exercice de leur fonction ou qui se sont particulièrement distingués :

- Grand'or après 40 ans de service,
- Or après 30 ans de service,
- Argent après 20 ans de service,
- Bronze après 10 ans de service.

Service d'incendie et de secours du Bas-Rhin
Le Prisme - 2 route de Paris - 67087 Strasbourg Cedex 2
Tel. 03 90 20 70 00
SIS67.ALSACE

Contacts presse
Nathalie Fournaise
03 90 20 70 48 – 06 23 86 32 06
communication@sis67.alsace